



Communiqué de presse

1^{ère} FÊTE DE LA GASTRONOMIE : L'événement à la sauce costarmoricaine !

Saint-Brieuc, le 18 juillet 2011 – La première édition de la Fête de la Gastronomie aura lieu le 23 septembre prochain, un peu partout en France. A l'occasion de cet événement, les restaurateurs des Côtes d'Armor ont décidé de se mobiliser pour faire profiter le plus grand nombre, des qualités de leurs tables.

La déclinaison costarmoricaine

C'est à l'invitation de la CCI des Côtes d'Armor et de l'UMIH 22 (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie) que les restaurateurs des Côtes d'Armor vont participer à la première édition de la Fête de la Gastronomie. Le projet est alléchant et devrait ravir petits et grands. Le vendredi 23 septembre, dans tous les restaurants participants, **pour un menu acheté, un menu sera offert** ! De plus, dans chaque restaurant, un tirage au sort permettra de faire gagner à l'un des clients, un coffret de produits bretons de qualité, coffret proposé par le site Internet 'Une Maison en Bretagne'.

Découvrir produits et tables, à côté de chez soi

Cette journée est l'occasion de faire venir à nous une nouvelle clientèle, de lui montrer la qualité du travail des professionnels de la restauration mais aussi des produits du terroir. Car si des chefs étoilés participeront à l'événement, l'opération se veut populaire et concerne tous les types de restauration : traditionnelle, auberge, gastronomique, etc. Aussi, la CCI et l'UMIH invitent le plus grand nombre de restaurateurs à se mobiliser, sans distinction de gamme ou de taille ! Car plus grande sera la mobilisation, plus fort sera l'impact de cet événement national, qui a vocation à perdurer dans le temps.

Une occasion de valoriser la profession

Michel Hedio, Président de l'UMIH 22 souligne que l'événement est également l'occasion de respecter les engagements de la profession, dans le cadre du Contrat d'avenir, signé en 2009 avec l'Etat : « *En échange de la baisse de la TVA, la profession s'était engagée à baisser ses prix, à créer des emplois mais également à dynamiser la filière. C'est ce que nous faisons aujourd'hui* ». Alors que la gastronomie française est désormais inscrite au Patrimoine mondial immatériel de l'Humanité, aucune fête nationale d'envergure ne mobilisait jusqu'alors les acteurs de la profession !

Pour participer

Les restaurateurs qui souhaitent participer à l'opération peuvent se rapprocher de la CCI des Côtes d'Armor et de l'UMIH 22. Une fois enregistré, chaque participant s'engage à offrir un menu pour un acheté. Il lui sera remis des supports de communication, pour relayer l'événement, mais également un coffret gourmand, à faire gagner à l'un de ses clients.

La Fête de la Gastronomie

La Fête de la Gastronomie est un événement fédérateur destiné à un large public, lancé par le Ministère de tutelle et les organisations professionnelles. C'est une occasion exceptionnelle de mettre en avant le dynamisme des restaurateurs et de souligner le respect de leurs engagements dans le cadre du contrat d'avenir. Plus d'infos sur www.fete-gastronomie.fr

Votre contact presse :

Vanessa ERMEL

02 96 78 68 79 – vanessa.ermel@cotesdarmor.cci.fr